DLP 18-11-83264878

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE "PAYS DE LA LOIRE"
10, Rue Le Nôtre - 49044 ANGERS CEDEX - Tél (41) 36 . 16 . 55



EDITION DE LA STATION "PAYS DE LA LOIRE"
Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée

BULLETIN N° 56 DU 10 NOVEMBRE 1983 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Pour des raisons administratives, indépendant de notre volonté, il ne nous sera pas possible de procéder au réabonnement aux bulletins techniques des avertissements agricoles, avant le début de Janvier 1983.

Nous demandons donc à nos abonnés de ne pas nous adresser leur règlement avant d'avoir reçu la note de réabonnement qui paraîtra dans un prochain bulletin.

/ CEREALES /

/ ORGE ET BLE D'HIVER /

- jaunisse nanisante de l'orge : Les premiers semis d'orge et de blé ont atteint le stade deux feuilles dans les zones les plus précoces ; le littoral de la Vendée et de la Loire-Atlantique, et localement en Maine-et-Loire.

- LA SITUATION EN VENDEE, LOIRE ATLANTIQUE ET MAINE-ET-LOIRE

1) Pucerons vecteurs de la maladie : Le temps doux a permis aux pucerons du maïs de se multiplier activement sur les repousses de céréales. En conséquence les risques de contaminations sont importants et il est indispensable de surveiller les céréales levées, chaque semaine.

Examiner, à contre jour, une centaine de pieds choisis au hasard et en diagonale, dans la parcelle. Si, il est noté actuellement, 1 pied sur 10, porteur de pucerons, un traitement est nécessaire ; cette intervention doit être réalisée à partir du stade deux feuilles, afin que la plante retienne l'insecticide.

En aucun cas les pucerons doivent séjourner plus de quinze jours sur la jeune céréale

+ Le réseau de surveillance des pucerons automne-hiver

Ce réseau prévision JNO vient d'être mis en place depuis le début Novembre. Les observations recueillies permettront de suivre l'évolution des pucerons dans chaque région et de mesurer les risques éventuels de contamination durant l'automne et l'hiver.

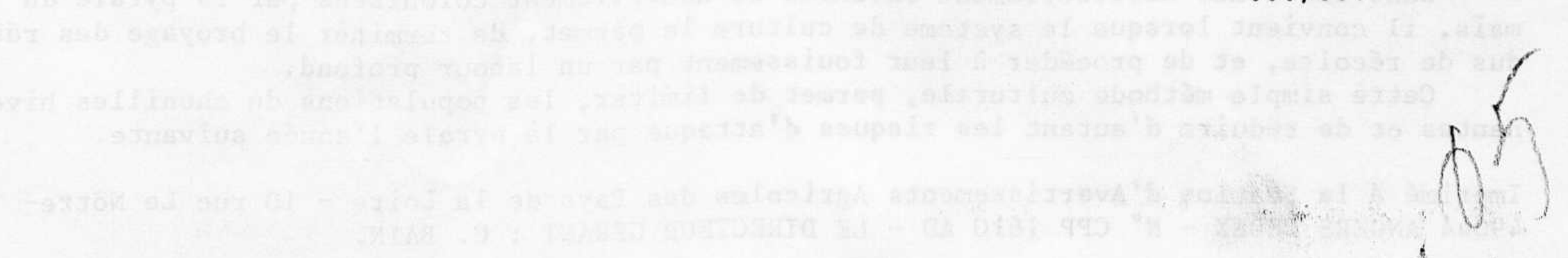
Les premières observations confirment une activité importante des pucerons vecteurs.

2) Traitements chimiques : A cette époque de l'année on doit rechercher un effet de choc et une longue rémanence.

Les insecticides utilisables sont présentés dans le tableau ci-contre.

Des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et insecticides ont été observés. On évitera donc les mélanges, et les applications trop rapprochées, de ces deux types de produits (se renseigner auprès des firmes).

../.



Publication Périodique Inscription à la CPPAP n° 1610 AD. - Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur Gérant : C. Bain.

Matière active	Spécialité - Concentration		Firme	Dose
bromophos	NEXION EC 40	360 g/l	SOVILO	1 l/ha
	SOVI NEXION 25 EM	250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha
	SOVI NEXION 40 PM	40 %	SOVILO	1 kg/ha
cyperméthrine	CYMBUSH	100 g/l	SOPRA	0,2 l/ha
	KAFIL SUPER	100 g/l	LA QUINOLEINE	0,2 l/ha
	SHERPA 10	100 g/l	RHONE-POULENC	0,2 l/ha
deltaméthrine	DECIS	25 g/l	PROCIDA	0,3 l/ha
fenvalérate	SUMICIDIN 10	100 g/l	AGRISHELL	0,25 l/ha

- un litrage de 250 à 300 l de bouillie par Ha est suffisant ;

- les traitements systémiques, sans observations préalables, doivent être exclus, les essais du Service de la Protection des Végétaux en 82/83 apportent la confirmation dans les Pays de la Loire ;

En effet, une culture peut être attaquée par les pucerons tardivement, alors qu'un traitement précoce aura perdu de son efficacité. L'agriculteur sécuriser par une intervention inutile, risque de ne pas penser à renouveler la protection.

La durée d'action des aphicides et d'environ quinze jours.

3) Destruction des repousses de céréales : Dans ces départements, il existe de nombreuses repousses de céréales virosées, toutes sont porteuses de pucerons.

Ces repousses sont les réservoirs infectueux de la jaunisse nanisante ; il convient de les détruire rapidement, tant dans les "chaumes" que les colzas.

- SITUATION DANS LA SARTHE ET LA MAYENNE

- il est trop tôt pour intervenir contre les pucerons pour les raisons suivantes :
  - semis plus tardifs
  - températures plus basses
  - activité réduite des pucerons
  - destruction des repousses de céréales mieux maitrisées notamment dans la Sarthe.

Attendre de prochaines informations de la Station.

LIMACES TOUS DEPARTEMENTS

Les conditions climatiques actuelles ont été jusqu'ici défavorables aux limaces, toutefois localement des dégâts sont observés.

Si nécessaire épandre des granulés renfermant :
- métaldéhyde à 5 % à raison de 15 à 30 Kg de granulés par Ha
- mercaptodiméthur à 4 % - Mesurol anti-limaces à raison de 3 Kg de granulé par Ha.

/ COLZA /

LIMACES - Les dégâts sont constatés. Surveiller les cultures et intervenir éventuellement.

/ MAIS /

PYRALE - Les contrôles de populations effectués en Septembre - Octobre, montrent une baisse importante du niveau de l'infestation en Maine-et-Loire et Sarthe, et une augmentation sensible en Vendée et Loire Atlantique.

Dans les zones habituellement envahies ou nouvellement colonisées par la pyrale du maïs, il convient lorsque le système de culture le permet, de terminer le broyage des résidus de récolte, et de procéder à leur fouissement par un labour profond.

Cette simple méthode culturale, permet de limiter, les populations de chenilles hivernantes et de réduire d'autant les risques d'attaque par la pyrale l'année suivante.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire - 10 rue Le Nôtre- 49044 ANGERS CEDEX - N° CPP 1610 AD - LE DIRECTEUR GERANT : C. BAIN.